



11^e Assemblée plénière
Intégration de la durabilité
25 au 27 septembre 2014 -- Santiago, Chili

Groupe de travail 1 : « Parlement ouvert »

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT SUR LE PARLEMENT OUVERT DANS LES AMÉRIQUES

Au cours de la 11^{ème} Assemblée plénière de ParlAmericas, nous – les parlementaires nationaux représentant 23 législatures des Amériques – nous sommes réunis à Santiago, Chili, avec des représentants de la société civile et des organisations internationales, afin de définir un plan d'action législatif pour améliorer la transparence et l'accès à l'information pour les citoyens de nos pays.

Comme point de départ, nos discussions ont débuté en prenant en considération l'accord conclu par le groupe de travail sur « la transparence et responsabilité dans le rôle parlementaire: existe-t-il des parlements ouverts? » lors de la Rencontre interaméricaine des présidents de pouvoirs législatifs à Lima, République du Pérou, le 18 juillet 2014.

Rappelant cet engagement à l'accord susmentionné, adopté par les présidents de pouvoirs législatifs des Amériques ayant participé à cette Rencontre,

Nous réaffirmons que:

1. La transparence est un élément central de la démocratie et une question intersectorielle essentielle pour le développement économique, politique et social.
2. Les données ouvertes permettent un meilleur contrôle du pouvoir législatif et de son fonctionnement, et permettent également un dialogue plus riche et plus interactif entre les parlementaires et les acteurs sociaux.
3. Le développement de parlements ouverts est un objectif commun pour les Amériques et les Caraïbes, malgré les différents environnements socioculturels et les différentes capacités en matière de connectivité qui peuvent présenter des défis nationaux particuliers lors de la conception de mécanismes efficaces pour améliorer la transparence et l'ouverture.
4. Pour parvenir à l'objectif de rapprocher nos parlements des communautés et des citoyens qu'ils représentent, nous reconnaissons l'importance de comprendre les contextes spécifiques de ces communautés ainsi que les outils les plus appropriés pour communiquer avec celles-ci (p. ex. Internet, télévision, radio et presse écrite).
5. De nombreux défis doivent encore être surmontés, notamment au niveau de l'infrastructure technique, des ressources financières, des processus, et des cultures nécessaires pour soutenir et améliorer les initiatives faisant la promotion des parlements ouverts.

Nous reconnaissons l'utilité et la pertinence des actions suivantes pour atteindre les objectifs de cet accord:

1. Fournir des possibilités de formation pratique aux législateurs sur les technologies de l'information et des communications (TIC) et les médias sociaux afin d'améliorer le dialogue direct avec les citoyens, dans un cadre interculturel.

2. Soutenir l'élaboration de lois sur la transparence et mettre en place des mécanismes de surveillance spécialisée dans les pays où ceux-ci n'existent pas encore.
3. Examiner l'expérience de la Chambre des Députés du Brésil comme un modèle d'échange d'information parlementaire de manière plus conviviale, évitant ainsi la présentation de l'information en termes trop institutionnels, juridiques ou bureaucratiques.
4. Investir dans des programmes d'éducation et de formation qui favorisent une culture de transparence parlementaire et qui permettent une meilleure compréhension citoyenne du fonctionnement des institutions publiques.
5. Utiliser des logiciels gratuits ou libres, collaborer avec les organisations de la société civile qui travaillent sur les enjeux liés à la transparence, et construire des partenariats public/privé afin de réaliser des progrès dans l'ouverture parlementaire.

Nous nous engageons à:

Rapporter, par écrit ou en personne, les réalisations et/ou les défis liés à la transparence et l'accès à l'information lors de la 12^{ème} Assemblée plénière de ParlAmericas qui aura lieu en 2015, avec la contribution active des délégations de nos parlements.

Santiago, Chili, le 27 septembre 2014